



Sources d'identité de confiance :

passport (tous pays),
carte nationale d'identité (zone Euro),
titre de séjour définitif,
acte de naissance, livret de famille (enfant)
dispositif numérique d'identification agréé.



**Attention : la carte vitale
n'est pas un document
d'identité !**



Si besoin, faites rapidement
corriger vos traits d'identité
auprès de l'état civil de votre
commune ou auprès de l'INSEE.

Pour corriger vos traits d'identité sur le site de l'INSEE:
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>

L'INS ou l'Identité Nationale de Santé
est une identité numérique unique à
chacun et immuable qui permet de
vous identifier. Elle est constituée de 5
traits d'identité différents; votre nom
de naissance, votre prénom de
naissance, votre date de naissance,
votre sexe et votre lieu de naissance.

Cela crée un numéro qui correspond à
votre numéro de sécurité sociale, trouvable
notamment sur www.monespacesante.fr
ou sur votre carte de sécurité sociale.

L'INS permet de vous identifier
facilement dans la France entière, et
de personnaliser votre prise en
charge suivant vos besoins et
antécédents médicaux.



IDENTITOVIGILANCE

MON IDENTITÉ C'EST MA SÉCURITÉ

LE BON SOIN POUR LE BON PATIENT



AIDEZ-NOUS À PRENDRE SOINS DE VOUS

Hôpitaux de Lannemezan

644 Route de Toulouse - 65308 Lannemezan CEDEX

Hôpitaux de Lannemezan

Utiliser le bon dossier médical



Bien vous identifier pour bien vous soigner

Passer les bons examens



Pourquoi est-ce important ?

LA BONNE IDENTIFICATION DES DONNÉES DE SANTÉ CONDITIONNE LA SÉCURITÉ DES ÉCHANGES D'INFORMATIONS ENTRE PROFESSIONNELS TOUT AU LONG DU PARCOURS DE SANTÉ



Identité Nationale de Santé
ins
Bien identifié-e,
bien soigné-e.

Réaliser les bons soins



Partager les bonnes informations



Recevoir le bon traitement



Pensez à vous munir d'une pièce d'identité pour chaque rendez-vous avec un professionnel de santé.